Février 1967, Foire aux Andouilles, Prix Littéraire

Source : Premier Livre d'Or de la Confrérie, page 16

INDICATIONS DE SERVICE (Contrôle de la transmission, collationnement).

Copie certifiée conforme au texte remis au destinataire
Clermont
17 FEVR 1967

Le télégramme est identifié à l'aide des indications portées, dans l'ordre ci-dessous, avant le texte du télégramme. L'heure de dépôt est indiquée par un nombre de quatre chiffres.

ORIGINE	NUMÉRO	NOMBRE de mots	DATE de dépôt	HEURE de dépôt	MENTIONS DE SERVICE
Remiremont 61	38	17	09	47	

Suite echange correspondance confrerie Taste Andouilles Valdajol entierement d'accord pour mariage proposé College dependeurs unanimité souhaite bonne degustation 67 aux bailliis de Rouilly Comities Tous dependeurs Valdajol

POSTES 92 RUE LAMARTINE 10 2017-2-67 HAUTS DE SEINE

L'Etat n'est tenu à aucune responsabilité à raison de la transmission à retard de la correspondance brûlée par le service des télécommunications (arrêts n° 62.22 du 3.7.74 et 62.25 du 3.3.1965, art. 1 et 2).

Pour toute réclamation concernant ce télégramme, présenter cette formule au bureau distributeur

VOIR AU VERSO la signification des principales indications qui peuvent éventuellement figurer en tête de l'adresse.

N° 701

64 1101 2 35 004 3
421286

REMIREMONT ET SON SECTEUR ◆ REMIREMONT ET SON SECTEUR ◆

Prix littéraire de l'Andouille

La première œuvre (une chanson) est soumise au jury

REMIREMONT. — La Confrérie des Taste-Andouilles du Val-d'Ajol décidait, au cours de son dernier chapitre souverain, de créer un « prix littéraire national de l'Andouille ». Cette nouvelle suscita un vif intérêt dans le Parnasse en un temps que l'on dit serre de poésie.

Ce concours, ouvert à tous les auteurs de langue française — des enfants des écoles primaires aux académiciens inclus — n'impose qu'une condition : célébrer l'andouille, spécialité exclusivement française et plus précisément ajolaise. Le prix, qui sera solennellement remis à la prochaine foire (lundi 20 février 1967), consiste en un diplôme d'écrivain-juré de la confrérie et en un gandoyau de luxe (andouille géante).

Le conseil magistral de la confrérie a reçu d'une poétesse comtoise la première œuvre présentée au concours. Voici cette chanson :

Elle était née dans le village
Nommé en patois l'o de Jo.
C'était une fille très sage
Que l'on appelait Marie-Jo.
Elle était douce et si jolie
Que tous les garçons du hameau,
Pour elle, auraient fait des folies,
Pour la charmante Marie-Jo.

Un jour, Jean, le grand Niquedouille,
Jura de cueillir sa vertu.
C'était à la Foire aux Andouilles,
Et fut près d'atteindre son but.
Il se promenait, la bonne humeur,
Il l'entraîna loin du hameau.
Mais brave comme une l'argienne
Mais brave comme une l'argienne
Se défendit la Marie-Jo.

Il fut la risée du village
Et de ses copains du hameau,
Car il portait sur son visage,
Et depuis, dans le voisinage
Marqués, les poings de Marie-Jo.
Et les enfants en restent sages
Toutes les filles en restent sages
Pour ressembler à Marie-Jo.

L'héroïne de cette aventure
A bien mérité le bonheur.
Va épouser, la chose est sûre,
De Luxeuil, un bel aviateur.
Au joli soir de l'épinette,
Les amis gauchnotes et gauchnots
Dansèrent gaiement à la fête
Dansèrent gaiement à la fête
Pour les noces de Marie-Jo.

D'autres œuvres, du sonnet à l'encyclopédie, sont attendues. Tous les genres sont admis, les élucubrations n'étant pas exclues.

LE VAL-D'AJOL

La foire aux anecdotes : un label "Andouille du Val-d'Ajol" en projet ?

COLLÉGE DES DEPENDEURS DES TASTE-ANDOUILLES

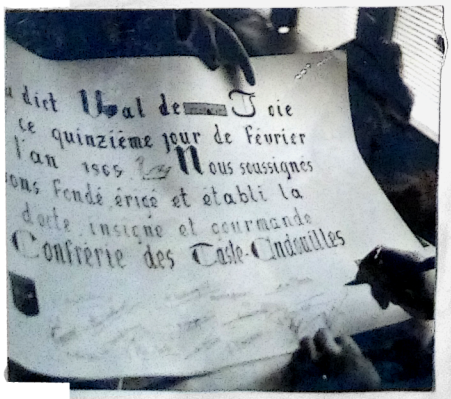

a dict Ual de Jeie
ce quinzième jour de Février
l'an 1505 Nous soussignés
ons Fondé érigé et établi la
dicte insigne et courmande
Confrérie des Taste-Andouilles

La Foire aux Andouilles 67 a vécu... Vive celle de 1968. Un bilan pour celle que nous venons de vivre n'est pas inutile. Comme tous les visiteurs ont pu le constater, la foire conserve et développe même son caractère attractif. On y vient de fort loin et les marchands forains ont grand mérite à n'avoir pas « séché » le rendez-vous du lundi... La terrible tempête qui souffla jusque vers 8 heures du matin, avait fait craindre le pire.

Cependant, le déballage eut son ampleur coutumière et le mouvement des affaires tout à fait normal.

Les deux branches qui se développent, sont la voiture d'occasion — offres multiples d'où cours intéressants — et le machinisme agricole. Les épandeuses d'engrais, les motoculteurs et surtout les tronçonneuses conquièrent une superficie de plus en plus vaste. Et nombreuses sont ceux qui tiennent à trouver les démonstrateurs et suivre les essais.

Voilà pour le côté sérieux d'une foire qui, de toujours, a aussi ses aspects souriants.

Et parmi ceux-ci, comment ne pas noter la généreuse hospitalité offerte par la maison commune et la municipalité à la jeune confrérie des Taste-Andouilles.

M. André, premier adjoint, qui remplaçait le maire actuellement en voyage en Suisse, suivit avec beaucoup de bonne grâce les diverses festivités de la confrérie.

Et, il eut la gentillesse au vin d'honneur, en mairie, de porter un toast à la santé de tous les présents, et en particulier des personnalités que le Val-d'Ajol se réjouissait de voir réunies.

A propos de personnalités, signalons que, par l'intermédiaire de M. Bonneville, Ajolais par alliance et conseiller municipal du chef-lieu des Vosges, invitation a été lancée au maire d'Epinal pour 1968. Et la Confrérie souhaite fort qu'il y réponde favorablement, rejoignant en ses rangs quelques-uns de ses honorables administrés.

Y aura-t-il un jour un label « andouille du Val-d'Ajol », affirmant la qualité et la conformité du produit ? On en parle dans les coulisses de la Foire : des études vont être menées à ce sujet, faisant appel notamment à l'avis des sept bouchers-charcutiers du Val.

Le commerce local « bouge » et fait grand effort dans une épicerie. Une dégustation de café gratuite Autre inscriptions portées sur un gros succès. Larges inscriptions portées sur un gros succès. réduction à tous les visiteurs. Cette mesure est d'ailleurs maintenue jusqu'au 25.

Retrouvailles émouvantes grâce à la foire : deux AC de 14-18 qui ne s'étaient pas vus depuis... 1919.

M. Paul Duhaut, domicilié à Lépanges-devant-Bruyères, accompagnait à la Foire M. Camille Simonin, commerçant, le plus ancien mensulier. En, rue des Halles, chez ce dernier, le soldat Duhaut, plut, deux heures durant, — en manieant le plat du jour — évoquer mille souvenirs avec son ancien sous-officier.

La Confrérie a décerné un certain nombre de titres, nous l'avons dit. A ses récipendaires de 1967. Parmi ceux-ci, on notera un « héraut supplément » — à cause de sa voix magnifiquement timbrée — il s'agit de M. Boile père, d'Epinal.

Un grand Sourcier hydrologue : c'est, bien sûr, M. Claude, maire de Plombières et assurément spécialiste des Eaux.

...Un « fermier général » ayant juridiction sur toute la Province : et c'est bien sûr... le percepteur communal !

C. L.